

SENSIBILISATION AUX RISQUES LIES AUX PRATIQUES COMPLEMENTAIRES



OBJECTIFS

Participer collectivement à la sécurisation de l'utilisation des pratiques complémentaires au sein d'un service

- Définir le concept de pratiques complémentaires
- Identifier le cadre réglementaire et déontologique applicable à chaque profession de santé
- Déterminer les apports et les points de vigilance d'une pratique complémentaire tant pour le patient que pour le professionnel
- Analyser en équipe la possibilité d'intégrer une pratique complémentaire de prise en charge du patient dans le respect de sa dignité

CONTEXTE

Il est constaté un engouement pour les pratiques complémentaires tant des patients que des professionnels de santé, en particulier dans les services de gériatrie, ce qui suscite une interrogation sur ces pratiques et les limites de leur mise en œuvre dans les services de soins.

Selon le Guide de santé et dérives sectaires publié par la MIVILUDES (Avril 2012) : 4 français sur 10 ont recours aux médecines alternatives ou complémentaires, 28 % des patients atteints de cancer ont eu recours à des pratiques dites alternatives. Face à cet engouement, la Direction générale de la Santé a mis en place un groupe d'appui technique chargé d'évaluer ces pratiques tant dans l'intérêt du patient pour le protéger que de lui apporter du confort.

Les différents plans cancers ont insisté sur l'importance des soins de support en complément des traitements de référence. Aujourd'hui force est de constater l'apparition de pratiques non éprouvées dans l'accompagnement des patients dans un processus de reconstruction.

Dans ce contexte, il s'agit de sécuriser ces pratiques en sensibilisant les professionnels de santé aux risques et en situant ces pratiques dans une démarche collective et institutionnelle afin de prévenir d'éventuelles dérives.

CONTENU

- Appréhender le concept de pratiques complémentaires sous toutes ses dimensions pour permettre un choix éclairé du patient
- Inscrire les pratiques complémentaires dans un cadre réglementaire et sécurisé
- S'enrichir des expériences menées au sein de différents établissements
- Mettre en œuvre les pratiques complémentaires de manière structurée et sécurisé au sein de l'établissement
- Connaître les acteurs et instances à mobiliser en cas de suspicion de déviance
- Maîtriser les procédures à mettre en œuvre en cas de constat de déviances

MODALITES PEDAGOGIQUES

Une pédagogie participative fondée sur une alternance de modalités pédagogiques autour d'apports cognitifs et méthodologiques, de moments d'échanges sur les pratiques, de travaux de sous-groupe, de synthèse et de mutualisation des travaux.

DURÉE

Programme de DPC
en 2 jours

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 16 personnes en moyenne par session

PUBLIC

Tous professionnels de santé médical, paramédical et Direction. Pour ce programme il est préconisé la présence d'une ou deux personnes d'un même établissement

ORGANISME

CNEH

EN SAVOIR PLUS

www.anfh.fr

Rubrique: établissements/
connaître l'offre de formation